

Invitation à une activité de formation continue



Association des médecins
omnipraticiens de Laval

Titre : La Glycémie hors de contrôle, que faire? & Agir maintenant auprès des personnes atteintes de diabète de type 2

No d'activité : 82972

Date : vendredi le 30 septembre 2022

Lieu : Le St-Martin Hôtel & Suites

Coordonnées : Le St-Martin Hôtel & Suites
1400 Rue Maurice-Gauvin
Laval, QC H7S 2P1

Objectifs

Glycémie hors de contrôle, que faire?

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Appliquer les nouvelles lignes directrices de Diabète Canada pour instaurer l'insulinothérapie au bon patient et au bon moment,
- Discuter de l'impact de la variabilité glycémique et l'importance du temps dans la cible,
- Comparer les caractéristiques particulières des analogues de l'insuline basale,
- Faciliter la gestion quotidienne de l'insulinothérapie à l'aide de cas clinique.

Agir maintenant auprès des personnes atteintes de diabète de type 2

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- D'appliquer les recommandations du récent chapitre « Surveillance de la glycémie chez les adultes et les enfants diabétiques : mise à jour de 2021 » de Diabète Canada,
- D'expliquer les différences entre la surveillance continue du glucose (SCG) à balayage intermittent et la SCG en temps réel,
- De se servir du temps passé dans l'intervalle cible (TPIC), de la variabilité glycémique et du profil glycémique ambulatoire (PGA) pour faciliter la prise en charge personnalisée des personnes atteintes de diabète.

Président de séance : Dre Rita Injoyan

Horaire

2022-09-30 08:00 08:30 Accueil/Clôture

2022-09-30 08:30 10:30 Conférence Glycémie hors de contrôle, que faire? Dr Yves Robitaille, interniste

2022-09-30 10:30 11:00 Pause/Repas

2022-09-30 11:00 12:00 Conférence Agir maintenant auprès des personnes atteintes de diabète de type 2 (CEM 278) Dr Richard Dumas, endocrinologue

SVP vous inscrire via notre site web:
<http://amol.ca/calendrier/>

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval, sous l'agrément parapluie de la FMOQ,

reconnait 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Novo Nordisk, Abbott

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.